

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**EPCI dont la population est de 3500 habitants et plus - COMMUNAUTE
D'AGGL. D'AURILLAC (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 24150023000065

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE

M 14

**Compte administratif
voté par nature**

BUDGET : TDMA (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	26
A4 - Etat des provisions	27
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	28
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	29
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	30
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	31
A10.3 - Opérations liées aux cessions	32
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	33

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	34
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	35
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	38

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 241500230	COMMUNAUTE D'AGGL. D'AURILLAC TDMA	CA 2022
--------------------------------	--	-------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement		
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement		
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement		
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut		
5	Encours de la dette		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	9 349 478,70	G	9 728 030,91
	Section d'investissement	B	1 403 342,57	H	2 024 666,31

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	349 056,67 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	50 902,73 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	10 803 724,00	= G+H+I+J	12 101 753,89

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	718 058,18	L	200 000,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	718 058,18	= K+L	200 000,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	9 349 478,70	= G+I+K	10 077 087,58
	Section d'investissement	= B+D+F	2 172 303,48	= H+J+L	2 224 666,31
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	11 521 782,18	= G+H+I+J+K+L	12 301 753,89

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	718 058,18	L	200 000,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		200 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		32 430,84		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	640 893,38	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
1045	Opération d'équipement n° 1045	44 733,96	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	6 189 200,00	5 298 408,43	718 021,73	0,00	172 769,84
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 718 000,00	2 631 102,10	30 000,00	0,00	56 897,90
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	21 600,00	21 247,90	0,00	0,00	352,10
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		8 928 800,00	7 950 758,43	748 021,73	0,00	230 019,84
66	Charges financières	62 000,00	54 980,24	0,00	0,00	7 019,76
67	Charges exceptionnelles	12 000,00	5 716,46	0,00	0,00	6 283,54
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	15 700,00	15 560,66			139,34
022	Dépenses imprévues	6 056,67				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		9 024 556,67	8 027 015,79	748 021,73	0,00	249 519,15
023	Virement à la section d'investissement (2)	300 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	500 000,00	574 441,18			-74 441,18
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		800 000,00	574 441,18			225 558,82
TOTAL		9 824 556,67	8 601 456,97	748 021,73	0,00	475 077,97
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	40 000,00	35 451,88	0,00	0,00	4 548,12
70	Produits services, domaine et ventes div	2 380 000,00	2 441 865,21	0,00	0,00	-61 865,21
73	Impôts et taxes	6 500 000,00	6 555 120,00	0,00	0,00	-55 120,00
74	Dotations et participations	400 300,00	551 098,93	0,00	0,00	-150 798,93
75	Autres produits de gestion courante	100 000,00	3 271,53	0,00	0,00	96 728,47
Total des recettes de gestion courante		9 420 300,00	9 586 807,55	0,00	0,00	-166 507,55
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 500,00	91 791,66	0,00	0,00	-90 291,66
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	50 000,00	30 194,82			19 805,18
Total des recettes réelles de fonctionnement		9 471 800,00	9 708 794,03	0,00	0,00	-236 994,03
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	3 700,00	19 236,88			-15 536,88
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		3 700,00	19 236,88			-15 536,88
TOTAL		9 475 500,00	9 728 030,91	0,00	0,00	-252 530,91
Pour information		(3) 349 056,67				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	84 480,00	42 702,72	32 430,84	9 346,44
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 630 242,52	467 561,04	640 893,38	521 788,10
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
	Total des opérations d'équipement	196 016,64	112 883,14	44 733,96	38 399,54
	Total des dépenses d'équipement	2 010 739,16	623 146,90	718 058,18	669 534,08
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	875 000,00	751 932,83	0,00	123 067,17
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	43 617,67			
	Total des dépenses financières	918 617,67	751 932,83	0,00	166 684,84
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 929 356,83	1 375 079,73	718 058,18	836 218,92
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	3 700,00	19 236,88		-15 536,88
041	Opérations patrimoniales (1)	9 100,00	9 025,96		74,04
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	12 800,00	28 262,84		-15 462,84
	TOTAL	2 942 156,83	1 403 342,57	718 058,18	820 756,08
	Pour information	(2) 50 902,73			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	403 959,56	379 371,42	0,00	24 588,14
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 000 000,00	500 000,00	200 000,00	300 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
	Total des recettes d'équipement	1 503 959,56	879 371,42	200 000,00	424 588,14
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	250 000,00	161 827,75	0,00	88 172,25
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	400 000,00	400 000,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	30 000,00		0,00	
	Total des recettes financières	680 000,00	561 827,75	0,00	118 172,25
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 183 959,56	1 441 199,17	200 000,00	542 760,39
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	300 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	500 000,00	574 441,18		-74 441,18
041	Opérations patrimoniales (1)	9 100,00	9 025,96		74,04
	Total des recettes d'ordre d'investissement	809 100,00	583 467,14		225 632,86
	TOTAL	2 993 059,56	2 024 666,31	200 000,00	768 393,25

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 0,00			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	6 016 430,16		6 016 430,16
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 661 102,10		2 661 102,10
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	21 247,90		21 247,90
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	54 980,24	0,00	54 980,24
67	Charges exceptionnelles	5 716,46	101 978,83	107 695,29
68	Dot. aux amortissements et provisions	15 560,66	472 462,35	488 023,01
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		8 775 037,52	574 441,18	9 349 478,70
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	3 684,00	3 684,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	751 932,83	0,00	751 932,83
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	112 883,14		112 883,14
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		15 552,88	15 552,88
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	42 702,72	0,00	42 702,72
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	467 561,04	9 025,96	476 587,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 375 079,73	28 262,84	1 403 342,57
Pour information				50 902,73
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				50 902,73

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	35 451,88		35 451,88
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 441 865,21		2 441 865,21
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	6 555 120,00		6 555 120,00
74	Dotations et participations	551 098,93		551 098,93
75	Autres produits de gestion courante	3 271,53	0,00	3 271,53
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	91 791,66	19 236,88	111 028,54
78	Reprise sur amortissements et provisions	30 194,82	0,00	30 194,82
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		9 708 794,03	19 236,88	9 728 030,91
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				349 056,67

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	161 827,75	0,00	161 827,75
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	400 000,00		400 000,00
13	Subventions d'investissement	379 371,42	0,00	379 371,42
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	500 000,00	0,00	500 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	9 025,96	9 025,96
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	101 978,83	101 978,83
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		472 462,35	472 462,35
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		1 441 199,17	583 467,14	2 024 666,31
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	6 189 200,00	5 298 408,43	718 021,73	0,00	172 769,84
60611	Eau et assainissement	3 000,00	2 472,32	0,00	0,00	527,68
60612	Energie - Electricité	35 000,00	30 516,73	0,00	0,00	4 483,27
60622	Carburants	340 000,00	263 387,13	80 312,45	0,00	-3 699,58
60628	Autres fournitures non stockées	16 000,00	10 562,95	0,00	0,00	5 437,05
60636	Vêtements de travail	12 000,00	13 929,73	219,24	0,00	-2 148,97
6064	Fournitures administratives	1 000,00	0,00	439,80	0,00	560,20
6068	Autres matières et fournitures	9 000,00	4 803,26	0,00	0,00	4 196,74
611	Contrats de prestations de services	5 155 500,00	4 490 670,38	532 814,99	0,00	132 014,63
6135	Locations mobilières	5 000,00	201,66	0,00	0,00	4 798,34
61521	Entretien terrains	25 000,00	23 662,82	0,00	0,00	1 337,18
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	2 000,00	1 214,64	0,00	0,00	785,36
61551	Entretien matériel roulant	400 000,00	295 197,01	68 603,73	0,00	36 199,26
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 000,00	6 964,62	598,80	0,00	-1 563,42
6156	Maintenance	24 600,00	21 006,65	0,00	0,00	3 593,35
6161	Multirisques	35 000,00	36 378,58	0,00	0,00	-1 378,58
6182	Documentation générale et technique	3 500,00	3 137,14	0,00	0,00	362,86
6184	Versements à des organismes de formation	10 000,00	11 574,00	180,00	0,00	-1 754,00
6188	Autres frais divers	35 000,00	16 458,77	19 571,81	0,00	-1 030,58
6226	Honoraires	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 000,00	3 351,19	0,00	0,00	-351,19
6231	Annonces et insertions	3 000,00	1 728,00	2 064,00	0,00	-792,00
6236	Catalogues et imprimés	20 000,00	11 206,19	13 216,91	0,00	-4 423,10
6256	Missions	2 500,00	808,17	0,00	0,00	1 691,83
6257	Réceptions	1 600,00	1 271,06	0,00	0,00	328,94
6261	Frais d'affranchissement	4 500,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00
6262	Frais de télécommunications	8 500,00	9 487,35	0,00	0,00	-987,35
6281	Concours divers (cotisations)	2 000,00	1 752,00	0,00	0,00	248,00
62872	Remb. frais au budget annexe	22 000,00	29 162,08	0,00	0,00	-7 162,08
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	4 000,00	7 504,00	0,00	0,00	-3 504,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 718 000,00	2 631 102,10	30 000,00	0,00	56 897,90
6331	Versement mobilité	10 000,00	8 943,00	0,00	0,00	1 057,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	8 000,00	7 454,00	0,00	0,00	546,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	32 000,00	31 593,41	0,00	0,00	406,59
64111	Rémunération principale titulaires	1 500 000,00	1 230 275,05	0,00	0,00	269 724,95
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	11 000,00	8 786,23	0,00	0,00	2 213,77
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	6 000,00	5 300,00	0,00	0,00	700,00
64118	Autres indemnités titulaires	330 000,00	310 405,62	30 000,00	0,00	-10 405,62
64131	Rémunérations non tit.	45 000,00	271 478,26	0,00	0,00	-226 478,26
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	1 000,00	600,00	0,00	0,00	400,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	270 000,00	262 379,00	0,00	0,00	7 621,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	418 000,00	407 646,26	0,00	0,00	10 353,74
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	10 000,00	10 500,00	0,00	0,00	-500,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	45 000,00	45 141,16	0,00	0,00	-141,16
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	5 000,00	5 010,00	0,00	0,00	-10,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	21 000,00	20 457,48	0,00	0,00	542,52
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 000,00	5 132,63	0,00	0,00	-132,63
6488	Autres charges	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	21 600,00	21 247,90	0,00	0,00	352,10
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	6 234,41	0,00	0,00	-5 234,41
6542	Créances éteintes	6 500,00	1 011,87	0,00	0,00	5 488,13
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	14 000,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	100,00	1,62	0,00	0,00	98,38
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		8 928 800,00	7 950 758,43	748 021,73	0,00	230 019,84
66	Charges financières (b)	62 000,00	54 980,24	0,00	0,00	7 019,76
66111	Intérêts réglés à l'échéance	60 000,00	55 427,66	0,00	0,00	4 572,34
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-797,42	0,00	0,00	797,42
6688	Autres	2 000,00	350,00	0,00	0,00	1 650,00
67	Charges exceptionnelles (c)	12 000,00	5 716,46	0,00	0,00	6 283,54
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	5 716,46	0,00	0,00	4 283,54
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	15 700,00	15 560,66	0,00	0,00	139,34

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	11 900,00	11 809,13	0,00	0,00	90,87
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	3 800,00	3 751,53	0,00	0,00	48,47
022	Dépenses imprévues (e)	6 056,67				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		9 024 556,67	8 027 015,79	748 021,73	0,00	249 519,15
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>300 000,00</i>	<i>0,00</i>			<i>300 000,00</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)</i>	<i>500 000,00</i>	<i>574 441,18</i>			<i>-74 441,18</i>
675	<i>Valeurs comptables immobilisations cédée</i>	<i>0,00</i>	<i>101 978,83</i>			<i>-101 978,83</i>
6811	<i>Dot. amort. et prov. Immos incorporelles</i>	<i>500 000,00</i>	<i>472 462,35</i>			<i>27 537,65</i>
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		800 000,00	574 441,18			225 558,82
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section (7)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>			<i>0,00</i>
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		800 000,00	574 441,18			225 558,82
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 824 556,67	8 601 456,97	748 021,73	0,00	475 077,97
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	4 793,72
Montant des ICNE de l'exercice N-1	5 591,14
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-797,42

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	40 000,00	35 451,88	0,00	0,00	4 548,12
6419	Remboursements rémunérations personnel	40 000,00	35 451,88	0,00	0,00	4 548,12
70	Produits services, domaine et ventes div	2 380 000,00	2 441 865,21	0,00	0,00	-61 865,21
70611	Redevances enlèvement ordures ménagères	200 000,00	202 516,17	0,00	0,00	-2 516,17
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	475 000,00	496 502,31	0,00	0,00	-21 502,31
70613	Redevance enlèvement déchets industriels	320 000,00	286 826,54	0,00	0,00	33 173,46
70688	Autres prestations de services	1 055 000,00	1 054 986,83	0,00	0,00	13,17
7078	Autres marchandises	330 000,00	401 033,36	0,00	0,00	-71 033,36
73	Impôts et taxes	6 500 000,00	6 555 120,00	0,00	0,00	-55 120,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	1 006,00	0,00	0,00	-1 006,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	6 500 000,00	6 554 114,00	0,00	0,00	-54 114,00
74	Dotations et participations	400 300,00	551 098,93	0,00	0,00	-150 798,93
744	FCTVA	300,00	264,81	0,00	0,00	35,19
7478	Participat° Autres organismes	400 000,00	550 834,12	0,00	0,00	-150 834,12
75	Autres produits de gestion courante	100 000,00	3 271,53	0,00	0,00	96 728,47
7588	Autres produits div. de gestion courante	100 000,00	3 271,53	0,00	0,00	96 728,47
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		9 420 300,00	9 586 807,55	0,00	0,00	-166 507,55
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 500,00	91 791,66	0,00	0,00	-90 291,66
7711	Dédits et pénalités perçus	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	500,00	4 165,71	0,00	0,00	-3 665,71
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	86 425,95	0,00	0,00	-86 425,95
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	1 200,00	0,00	0,00	-1 200,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	50 000,00	30 194,82	0,00	0,00	19 805,18
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	50 000,00	30 194,82	0,00	0,00	19 805,18
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		9 471 800,00	9 708 794,03	0,00	0,00	-236 994,03
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	3 700,00	19 236,88			-15 536,88
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0,00	15 552,88			-15 552,88
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	3 700,00	3 684,00			16,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 700,00	19 236,88			-15 536,88
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		9 475 500,00	9 728 030,91	0,00	0,00	-252 530,91
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		349 056,67				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	84 480,00	42 702,72	32 430,84	9 346,44
2031	Frais d'études	78 980,00	42 702,72	30 198,84	6 078,44
2051	Concessions, droits similaires	5 500,00	0,00	2 232,00	3 268,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	1 630 242,52	467 561,04	640 893,38	521 788,10
2135	Installations générales, agencements	39 328,64	25 957,37	1 386,00	11 985,27
2152	Installations de voirie	50 000,00	2 251,18	8 284,80	39 464,02
21533	Réseaux câblés	0,00	1 236,31	0,00	-1 236,31
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	768 867,94	101 111,53	235 863,22	431 893,19
2182	Matériel de transport	759 581,86	327 540,61	395 359,36	36 681,89
2183	Matériel de bureau et informatique	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
2184	Mobilier	9 464,08	9 464,04	0,00	0,04
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
1045	Opération d'équipement n° 1045 (2)	196 016,64	112 883,14	44 733,96	38 399,54
Total des dépenses d'équipement		2 010 739,16	623 146,90	718 058,18	669 534,08
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	875 000,00	751 932,83	0,00	123 067,17
1641	Emprunts en euros	775 000,00	751 932,83	0,00	23 067,17
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	43 617,67			
Total des dépenses financières		918 617,67	751 932,83	0,00	166 684,84
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 929 356,83	1 375 079,73	718 058,18	836 218,92
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 700,00	19 236,88		-15 536,88
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	3 700,00	3 684,00		16,00
13911	Etat et établissements nationaux	3 700,00	3 684,00		16,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	15 552,88		-15 552,88
	Charges transférées (6)	0,00	15 552,88		-15 552,88
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	15 552,88		-15 552,88
041	Opérations patrimoniales (7)	9 100,00	9 025,96		74,04
2152	Installations de voirie	9 100,00	9 025,96		74,04
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		12 800,00	28 262,84		-15 462,84
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 942 156,83	1 403 342,57	718 058,18	820 756,08
Pour information		50 902,73			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041=RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	403 959,56	379 371,42	0,00	24 588,14
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	393 959,56	379 371,42	0,00	14 588,14
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	1 000 000,00	500 000,00	200 000,00	300 000,00
1641	Emprunts en euros	900 000,00	500 000,00	200 000,00	200 000,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
Total des recettes d'équipement		1 503 959,56	879 371,42	200 000,00	424 588,14
10	Dotations, fonds divers et réserves	650 000,00	561 827,75	0,00	88 172,25
10222	FCTVA	250 000,00	161 827,75	0,00	88 172,25
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	400 000,00	400 000,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	30 000,00		0,00	
Total des recettes financières		680 000,00	561 827,75	0,00	118 172,25
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		2 183 959,56	1 441 199,17	200 000,00	542 760,39
021	Virement de la sect° de fonctionnement	300 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	500 000,00	574 441,18		-74 441,18
2182	Matériel de transport	0,00	101 978,83		-101 978,83
28031	Frais d'études	500,00	448,00		52,00
28051	Concessions et droits similaires	1 600,00	1 585,00		15,00
28152	Installations de voirie	3 500,00	3 485,00		15,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	157 900,00	130 554,20		27 345,80
28182	Matériel de transport	331 200,00	331 188,51		11,49
28183	Matériel de bureau et informatique	1 400,00	1 319,64		80,36
28184	Mobilier	900,00	896,00		4,00
28188	Autres immo. corporelles	3 000,00	2 986,00		14,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		800 000,00	574 441,18		225 558,82
041	Opérations patrimoniales (5)	9 100,00	9 025,96		74,04
2031	Frais d'études	9 100,00	9 025,96		74,04
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		809 100,00	583 467,14		225 632,86
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 993 059,56	2 024 666,31	200 000,00	768 393,25
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1045 (1)
LIBELLE : RESTRUCTURATION SITE YSER

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		196 016,64	A 112 883,14	44 733,96	38 399,54	B 3 997 613,56
20	Immobilisations incorporelles	15 124,46	12 553,70	6 599,26	-4 028,50	349 258,04
2031	Frais d'études	15 124,46	12 553,70	6 599,26	-4 028,50	349 258,04
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 300,00	10 598,40	6 300,00	-10 598,40	1 064 164,93
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	1 049 630,82
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	6 300,00	10 598,40	6 300,00	-10 598,40	14 126,40
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	407,71
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	174 592,18	89 731,04	31 834,70	53 026,44	2 584 190,59
2312	Agencements et aménagements de terrains	41 101,94	18 155,05	5 452,33	17 494,56	1 645 928,99
2313	Constructions	133 490,24	71 575,99	26 382,37	35 531,88	938 261,60

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		393 959,56	C 379 371,42	0,00	14 588,14	D 1 936 163,86
13	Subventions d'investissement	393 959,56	379 371,42	0,00	14 588,14	1 936 163,86
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	393 959,56	379 371,42	0,00	14 588,14	1 596 163,86
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	340 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	266 488,28	D - B	-2 061 449,70

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					10 726 197,11									
1641 Emprunts en euros (total)					10 726 197,11									
000209	CAISSE D'EPARGNE	12/05/2006	12/05/2006	25/03/2007	1 000 000,00	V	(T4M(Postfixé)-Floor -0.08 sur T4M(Postfixé)) + 0.08	2,652	2,724	EUR	T	P	O	A-1
000211	DEXIA CL	12/06/2008	16/11/2009	01/11/2010	500 000,00	C	Taux fixe annulable à 4.42 % (date d'exercice 01/11/2012)	4,420	4,485	EUR	A	P	O	A-1
000212	DEXIA CL	10/06/2008	01/06/2009	01/09/2009	500 000,00	F	Taux fixe à 4.66 %	4,660	4,742	EUR	T	P	O	A-1
000214	CAISSE D'EPARGNE	27/06/2012	27/06/2012	25/02/2013	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3.76 %	3,760	3,813	EUR	T	P	O	A-1
210-T3	SOCIETE GENERALE	17/12/2007	17/12/2007	17/03/2008	1 000 000,00	V	(TAG 3M(Postfixé) + 0.025)-Floor -0.025 sur TAG 3M(Postfixé)	4,099	4,163	EUR	T	P	O	A-1
210-T4	SOCIETE GENERALE	17/12/2007	17/12/2007	17/03/2008	400 000,00	V	(TAG 3M(Postfixé) + 0.025)-Floor -0.025 sur TAG 3M(Postfixé)	4,099	4,163	EUR	T	P	O	A-1
216	BANQUE POSTALE	18/12/2013	18/12/2013	01/04/2014	300 000,00	V	Euribor 3M + 1.41	1,700	1,736	EUR	T	P	O	A-1
223	BANQUE POSTALE	27/11/2015	12/01/2016	01/05/2016	910 000,00	V	(Euribor 3M + 0.79)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,790	0,804	EUR	T	C	O	A-1
227	CAISSE D'EPARGNE	16/01/2017	16/01/2017	25/09/2017	1 100 000,00	F	Taux fixe à 0.71 %	0,710	0,712	EUR	T	C	O	A-1
229	BANQUE POSTALE	24/02/2017	10/04/2017	01/08/2017	316 197,11	F	Taux fixe à 1.25 %	1,250	1,256	EUR	T	C	O	A-1
230	BANQUE POSTALE	19/12/2017	15/02/2018	01/06/2018	750 000,00	V	(Euribor 3M + 0.31)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,310	0,315	EUR	T	C	O	A-1
232	CAISSE D'EPARGNE	14/01/2019	04/06/2019	25/09/2019	300 000,00	F	Taux fixe à 1.38 %	1,380	1,387	EUR	T	C	O	A-1
233	BANQUE POSTALE	02/01/2019	28/06/2019	01/10/2019	1 500 000,00	V	(Euribor 3M + 0.44)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,440	0,447	EUR	T	C	O	A-1

COMMUNAUTE D'AGGL. D'AURILLAC - TDMA - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
235	CREDIT AGRICOLE	15/01/2020	18/12/2020	01/04/2021	650 000,00	V	(Euribor 3M + 0.29)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,290	0,290	EUR	T	C	O	A-1
238	BANQUE POSTALE	16/12/2021	19/04/2022	01/08/2022	500 000,00	F	Taux fixe à 0.59 %	0,590	0,591	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					10 726 197,11									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		5 311 790,02					748 775,47	56 578,90	0,00	13 890,48
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 311 790,02					748 775,47	56 578,90	0,00	13 890,48
000209	N	0,00	A-1	267 248,45	3,98	F	Taux fixe à 3.95 %	3,942	60 500,60	12 057,27	0,00	146,62
000211	N	0,00	A-1	89 569,92	1,83	F	Taux fixe à 4.42 %	4,469	41 612,05	5 878,77	0,00	659,83
000212	N	0,00	A-1	67 014,72	1,42	F	Taux fixe à 4.66 %	4,653	42 157,92	4 357,85	0,00	251,57
000214	N	0,00	A-1	380 942,52	4,90	V	Euribor 3M + 0.8-Floor 0 sur Euribor 3M	1,095	74 378,77	3 944,60	0,00	1 027,78
210-T3	N	0,00	A-1	0,00	0,00	V	(TAG 3M(Postfixé) + 0.025)-Floor -0.025 sur TAG 3M(Postfixé)	0,131	86 796,52	66,98	0,00	0,00
210-T4	N	0,00	A-1	0,00	0,00	V	(TAG 3M(Postfixé) + 0.025)-Floor -0.025 sur TAG 3M(Postfixé)	0,131	34 718,15	26,68	0,00	0,00
216	N	0,00	A-1	152 426,31	6,00	V	Euribor 3M + 1.41	1,344	20 288,64	1 544,30	0,00	990,22
223	N	0,00	A-1	500 500,03	8,08	V	(Euribor 3M + 0.79)-Floor 0 sur Euribor 3M	1,124	60 666,68	4 663,92	0,00	2 027,86
227	N	0,00	A-1	696 666,68	9,48	F	Taux fixe à 0.71 % Taux fixe à 1.15 %	0,929	73 333,32	6 864,92	0,00	111,27
229	N	0,00	A-1	182 421,39	7,33	F	Taux fixe à 1.25 %	1,247	24 322,84	2 470,29	0,00	373,71

COMMUNAUTE D'AGGL. D'AURILLAC - TDMA - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
230	N	0,00	A-1	512 500,00	10,17	V	(Euribor 3M + 0.31)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,623	50 000,00	2 531,67	0,00	979,73
232	N	0,00	A-1	230 000,00	11,48	F	Taux fixe à 1.38 %	1,377	20 000,00	3 346,50	0,00	44,08
233	N	0,00	A-1	1 175 000,00	11,50	V	(Euribor 3M + 0.44)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,729	100 000,00	5 520,48	0,00	4 752,22
235	N	0,00	A-1	574 166,67	13,00	V	(Euribor 3M + 0.29)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,568	43 333,32	1 743,63	0,00	2 058,23
238	N	0,00	A-1	483 333,33	14,33	F	Taux fixe à 0.59 %	0,585	16 666,66	1 561,04	0,00	467,36
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		5 311 790,02					748 775,47	56 578,90	0,00	13 890,48

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	15	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 311 790,02	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
	Frais d'étude	5	
	logiciels	2	
	plantations	20	
	logements locatifs	25	
	Installations générales et agencements	15	
	Autres constructions	10	
	Installation et outillage technique	5	
	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile	5	
	Matériel de transport	10	
	Autres collections et oeuvres d'art	2	
	Matériel de bureau et informatique	5	
	Mobilier	10	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	11 809,13		521 529,02	533 338,15	30 194,82	503 143,33
Suivi Post Exploitation site Tronquières	0,00	01/01/2008	451 179,02	451 179,02	30 194,82	420 984,20
Compte Epargne Temps	8 587,50	01/01/2013	65 047,50	73 635,00	0,00	73 635,00
Compte Personnel de Formation	3 221,63	01/01/2020	5 302,50	8 524,13	0,00	8 524,13
Provisions pour dépréciation (2)	3 751,53		0,00	3 751,53	0,00	3 751,53
Créances douteuses	3 751,53	01/01/2022	0,00	3 751,53	0,00	3 751,53
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	15 560,66		521 529,02	537 089,68	30 194,82	506 894,86

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		822 317,67	I 755 616,83
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		775 000,00	751 932,83
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	775 000,00	751 932,83
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		47 317,67	3 684,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	3 700,00	3 684,00
020	Dépenses imprévues	43 617,67	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	755 616,83	718 058,18	50 902,73	1 524 577,74

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 080 000,00	III 634 290,10
Ressources propres externes de l'année (a)		250 000,00	161 827,75
10222	FCTVA	250 000,00	161 827,75
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		830 000,00	472 462,35
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	500,00	448,00
28051	Concessions et droits similaires	1 600,00	1 585,00
28152	Installations de voirie	3 500,00	3 485,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	157 900,00	130 554,20
28182	Matériel de transport	331 200,00	331 188,51
28183	Matériel de bureau et informatique	1 400,00	1 319,64
28184	Mobilier	900,00	896,00
28188	Autres immo. corporelles	3 000,00	2 986,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	30 000,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	300 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	634 290,10	200 000,00	0,00	400 000,00	1 234 290,10

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres		II 1 524 577,74
Ressources propres disponibles		IV 1 234 290,10
Solde		V = IV – II (3) -290 287,64

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
19/01/2022	CONTENEUR POUR COLLECTE	5 587,20	0,00	5
19/01/2022	SIGNALETIQUE YSER	2 292,94	0,00	5
19/01/2022	SUPPLEMENTS RESEAU YSER	3 710,59	0,00	0
19/01/2022	LECTEUR DE BADGE	13 114,62	0,00	0
07/02/2022	INTERVENTION SUR BOUCLE LOCALE NAUCELLES	1 236,31	0,00	1
18/02/2022	COLONNES POUR LA COLLECTE DU VERRE	108,00	0,00	5
18/02/2022	STOCQUEUR VIDEO DECHETTERIE YSER	3 896,94	0,00	0
28/02/2022	PANNEAUX ENTREE DECHETTERIE YSER	510,95	0,00	1
04/03/2022	CASIERS NOUVEAUX VESTIAIRES - DECHETTERIES	7 315,94	0,00	10
04/03/2022	AMENAGEMENT LOCAL PESEES CENTRE DE TRI	2 148,10	0,00	10
04/03/2022	EH 334 ST - REMPLACEMENT DU PRITARDER	9 560,02	0,00	12
16/03/2022	FOURNITURE ET POSE DE 2 RIA AU CENTRE DE PRE TRI	9 180,00	0,00	5
06/04/2022	PAV - ACHAT DE SONDE DE TELERELEVE	3 348,00	0,00	5
06/04/2022	BOM SUR CHÂSSIS RENAULT-TRUCKS	83 064,77	0,00	8
13/04/2022	RALENTISSEUR DECHETTERIE YSER	1 394,68	0,00	1
19/04/2022	BOM SUR CHÂSSIS RENAULT-TRUCKS-COLLECTE VILLE	111 573,60	0,00	10
17/05/2022	ACQUISITION DE COLONNES APPORT VOLONTAIRE	108,00	0,00	5
17/05/2022	ELEVATEUR CENTRE DE TRI - GF-266-SY	107 576,32	0,00	10
15/06/2022	ALARME VOL DECHETTERIE YSER	4 255,54	0,00	0
22/07/2022	STOCKAGE DES VELOS - QUATRE CHEMINS	1 870,98	0,00	5
22/07/2022	PANNEAUX DECHETTERIE	380,20	0,00	1
22/07/2022	YSER - MOTISATIONS PORTES DECHETTERIE	10 598,40	0,00	5
01/08/2022	BACS COLLECTE	23 465,28	0,00	5
01/08/2022	EA608YN - REMISE A NEUF - COLLECTE PAV	15 765,90	0,00	10
25/08/2022	ETUDES YSER 2021	9 025,96	0,00	20
20/09/2022	PETIT EQUIPEMENT INFORMATIQUE ET TELECOMMUNICATION	255,86	0,00	1
28/09/2022	PAV COLONNES AERIENNES	44 532,94	0,00	5
19/10/2022	COMMANDE BACS	10 327,68	0,00	0
23/11/2022	AMENAGEMENT INTERIEUR LOCAL A DDS	979,68	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
20/04/2022	PARCELLES CENTRE DE TRI YSER	0,00	0,00	0
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
20/10/2022	REPARATION DIGUE CASIER 6	74 683,19	0,00	0
20/10/2022	TRAVAUX CENTRE DE TRI YSER	15 028,15	0,00	0
20/10/2022	MOE CAPTAGE ELIMINATION BIOGAZ TRONQUIERE	6 219,20	0,00	0
20/10/2022	EMPIERREMENT VOIES D'ACCES DECHARGE	11 871,55	0,00	1
20/10/2022	REPRISE DE CHAUSSEE ENTREE PORTAIL	4 945,96	0,00	1
20/10/2022	REFECTION DE CHAUSSEE ET PISTE ACCES	25 010,35	0,00	0
20/10/2022	PLATE FORME ET ACCES DECHET VERTS	32 382,12	0,00	5
20/10/2022	REPRISE CANIVEAUX ET VOIERIE AIRE DE LAVAGE	6 796,93	0,00	5
TOTAL GENERAL		664 122,85	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
21/10/2022	COLLE CAMPAGNE-ACHAT D'UNE BOM EZ-137-HQ	169 962,83	10	67 984,00	101 978,83	86 425,95	-15 552,88
TOTAL GENERAL		169 962,83					-15 552,88

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	30 000,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	86 425,95
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	101 978,83

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé <u>Associations</u> EMMAUS <u>Entreprises</u> <u>Personnes physiques</u> <u>Autres</u>	14 000,00	
Personnes de droit public <u>Etat</u> <u>Régions</u> <u>Départements</u> <u>Communes</u> <u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u> <u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	14 000,00	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2016-01 Restructuration du site de l'Yser	4 085 726,00	0,00	4 085 726,00	3 084 730,00	196 016,64	112 883,44	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6,00	0,00	6,00	4,60	0,00	4,60
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1° CLASSE	C	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2° CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
FILIERE TECHNIQUE (c)		58,00	0,00	58,00	53,00	0,00	53,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	22,00	0,00	22,00	21,00	0,00	21,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1° CLASSE	C	10,00	0,00	10,00	9,00	0,00	9,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2° CLASSE	C	20,00	0,00	20,00	17,00	0,00	17,00
AGENT DE MAITRISE	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
INGENIEURS	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 2° CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
AGENTS CONTRACTUELS	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		65,00	0,00	65,00	57,60	1,00	58,60

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 68
 Nombre de membres présents : 48
 Nombre de suffrages exprimés : 60
 VOTES :
 Pour : 60
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 31/03/2023

Présenté par (1) le président.
 A Aurillac, le 06/04/2023
 le président

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Conseil Communautaire.
 A Aurillac, le 06/04/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Alain COUDON	
Angélique MARTINS	
Bernadette GINEZ	
Charly DELAMAIDE	
Christian FRICOT	
Christian POULHES	
Christophe PESTRINAUX	
Claudine FLEY	
Cécile GANE	
Daniel FLORY	
David LOPEZ	
Dominique FABREGUES	
Dominique LAVIGNE	
Elise BRUGIERE	
Evelyne LADRAS	
Frédéric GODBARGE	
Frédéric SERAGER	
Ginette APCHIN	
Guy SENAUD	
Gérard PRADAL	
Isabelle LANTUEJOUL	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Jean-François RODIER	
Jean-Louis VIDAL	
Jean-Luc LENTIER	
Jean-Luc TOURLAN	
Jean-Michel FAUBLADIER	
Jean-Paul NICOLAS	
Jen-Luc DONEYS	
Julien VIDALINC	
Maryline MONTEILLET	
Maxime MURATET	
Michel COSNIER	
Mireille LABORIE	
Nadine BRUEL	
Nathalie GARDES	
Nicole SOULENQ-COUSSAIN	
Philippe COUDERC	
Philippe FABRE	
Philippe MARIOU	
Philippe MAURS	
Philippe SENAUD	
Stéphane FRECHOU	
Sylvie LACHAIZE	
Sébastien PRAT	
Thierry CRUEGHE	
Valérie RUEDA	
Véronique VISY	

Certifié exécutoire par (1) le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.